

Guyane : un développement sous contraintes

La Guyane poursuit ses rythmes exceptionnels d'augmentation de la population et d'expansion économique. La très forte croissance du produit intérieur brut, de 5,2 % par an de 1993 à 2006, ne dépasse que très légèrement celle de la population. Il en résulte des effets mitigés sur le plan des indicateurs sociaux. Le revenu par habitant connaît une quasi-stagnation, ne progressant que de 0,1 % par an en valeur réelle sur la période. Certes, sur le long terme, l'augmentation de l'espérance de vie, l'accès élargi à la formation ou le meilleur confort des logements traduisent l'élévation générale du niveau de vie. Mais les progrès moins rapides qu'ailleurs en France génèrent un accroissement de l'écart vis à vis de la métropole comme des autres DOM. Si l'essor du tissu productif et le développement du marché intérieur sont réels, le défi démographique, l'ampleur du chômage et le retard des niveaux de formation devront être surmontés.

La Guyane présente les caractéristiques d'une petite économie, inégalement répartie sur un grand territoire. Sa population est estimée à 216 000 habitants au 1er janvier 2008, soit seulement 11,3 % de celle des quatre départements d'outre-mer, ou 0,3 % de l'ensemble formé par la métropole et les DOM. Son poids économique est encore plus faible, le produit intérieur brut de la Guyane ne dépassant pas 9 % de celui des quatre DOM, ou 0,16 % de l'ensemble national.

Une petite économie à la croissance exceptionnelle

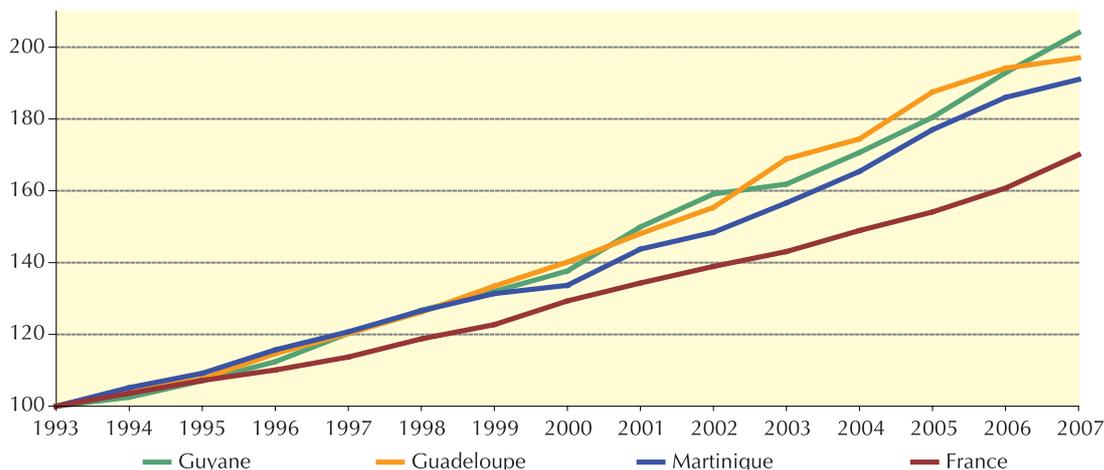
Le développement de cette petite économie se joue dans la confrontation entre deux dynamiques exceptionnelles : une très forte expansion économique et une croissance démographique parmi les plus élevées au monde. De 1993 à 2006,

le PIB guyanais a progressé de 3,9 % par an en termes réels, contre 2,2 % par an en moyenne nationale.

Sur les 26 régions françaises, seule la Réunion affiche une croissance en volume supérieure (4,4 % par an). L'expansion est également élevée au regard des pays voisins, la croissance annuelle moyenne pour l'Amérique latine et les Caraïbes étant de 3 % dans les années 1990. Dans le même temps, la croissance démographique de la Guyane est extrêmement élevée. En un peu plus d'une cinquantaine d'années, la population a été multipliée par 8, quand celle de la métropole progressait de 48 %. La croissance démographique et l'expansion économique instaurent un changement de perspectives. Si l'augmentation de la population constitue un important défi, elle s'accompagne du développement d'un tissu productif davantage diversifié et peut ouvrir la voie à un développement plus autonome.

La taille de l'économie guyanaise double en 14 ans

Évolution du PIB nominal en base 100 en 1993



Source : Insee - Comptes économiques ; Cerom - Comptes économiques rapides 2006

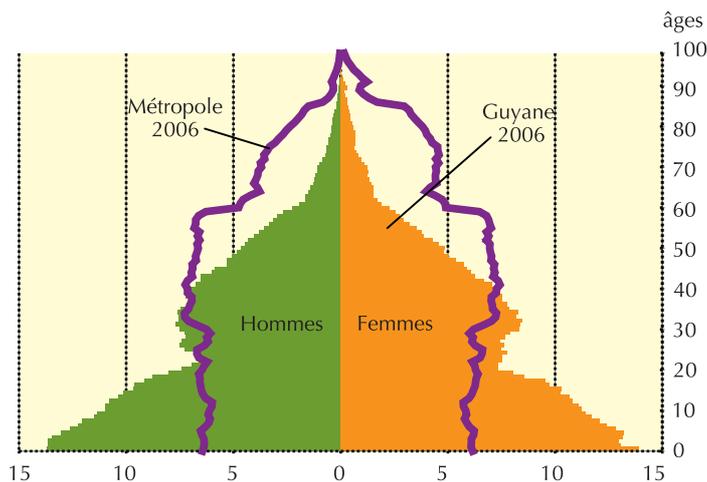


Le défi démographique

L'indice conjoncturel de fécondité s'élève à 3,9 enfants par femme, soit un niveau correspondant à celui d'Haïti mais qui dépasse nettement celui des pays voisins¹. Comme les autres régions françaises ou les pays développés, la Guyane connaît un fort allongement de l'espérance de vie : six années ont encore été gagnées depuis 1980, et l'espérance de vie s'élève désormais à 72 ans pour les hommes et à 79 ans pour les femmes². Toutefois, la fécondité n'a pas diminué lors des dernières décennies. La fécondité élevée s'accompagne d'une extrême jeunesse de la population, 43 % des habitants ayant moins de 20 ans. Il en résulte que la population continuera de s'accroître fortement, ne serait-ce que sous l'effet des enfants qui naîtront des nombreux jeunes d'aujourd'hui. Avec le maintien des dynamiques actuelles de fécondité, mortalité et migrations, la population guyanaise atteindrait 424 000 personnes en 2030. De même, selon toutes les estimations, la population resterait très jeune, les moins de 20 ans formant plus de 40 % de la population en 2030. Le défi de l'accroissement démographique demeurera donc important dans les années à venir. Quelques chiffres en donnent la mesure : entre 2005 et 2006, le nombre d'élève du primaire a progressé de 5,7 % et 3 300 actifs supplémentaires se sont présentés sur le marché du travail.

Une dynamique démographique exceptionnelle

Effectif de chaque âge pour 1000 habitants



Source : Insee - estimations de population

(1) L'indice conjoncturel de fécondité est ainsi de 2,3 enfants par femme au Brésil, 2,5 au Suriname et 2,7 au Guyana (Ined, *Tous les pays du monde, Population et sociétés* n° 436).

(2) Contre 77 ans pour les hommes et 84 ans pour les femmes en métropole.

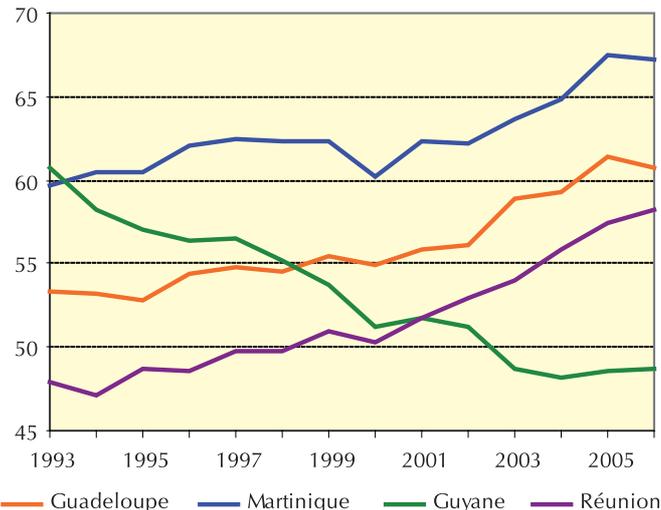
Des progrès sociaux mais pas de rattrapage

Dans ce contexte exceptionnel, la Guyane présente plusieurs ambivalences sur le plan des indicateurs sociaux. A long terme, le PIB par habitant et le revenu par habitant progressent, les conditions de vie s'améliorent comme l'attestent de manière concrète l'allongement de l'espérance de vie ou le meilleur équipement des logements. Ces améliorations se heurtent toutefois à deux limites. Tout d'abord, des reculs sont possibles à court terme : de 1993 à 2006, le revenu par habitant a pratiquement stagné, ne progressant en valeur réelle que de 0,1% par an.

La Guyane est le seul Dom dont le PIB par habitant s'éloigne du niveau français

Évolution des PIB par habitant des Dom

Unité : indice, base 100=France métropolitaine



Source : Insee - Comptes économiques ; Cerom - Comptes économiques rapides 2006

Entre 1999 et 2005, la part des sans diplôme s'est accrue dans l'ensemble des actifs, celle des maisons sans électricité est passée de 10 % à 13 %. D'autre part, les progrès moins rapides qu'ailleurs en France se traduisent par un accroissement des écarts avec la métropole comme avec les autres DOM. Le revenu par habitant était inférieur de 52 % à celui de la métropole en 2006, cette différence s'étant légèrement accentuée dans les années 1990.

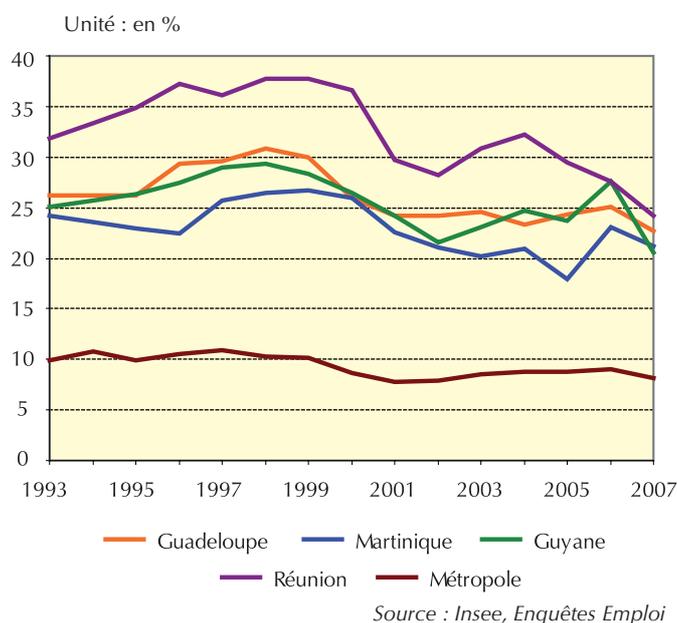
En 2006, la proportion de bacheliers par génération n'était que de 37 % en Guyane, contre 64 % en moyenne nationale et avec un retard important vis à vis de chacun des trois autres DOM³. La très forte croissance démographique s'est accompagnée d'une progression de l'emploi mais aussi du chômage. De 1982 à 2005, le nombre d'emplois a plus que doublé en Guyane (+ 105 %) tandis qu'il pro-



gressait de 16 % en France métropolitaine. Cependant, la population active a progressé encore plus vite (+ 146 %). Il en est résulté une aggravation du chômage, qui en 2007 s'établissait à 20,3 % des actifs en Guyane contre 8,1 % en métropole. Plus encore que dans les autres DOM, les actifs de Guyane sont pénalisés par des niveaux de formation très inférieurs à la moyenne : 54 % d'entre eux n'ont aucun diplôme, contre 16 % en métropole.

Dans les DOM, le chômage est 2 à 3 fois plus élevé qu'en France métropolitaine

Évolution du taux de chômage dans les Dom et en France métropolitaine



Une croissance un peu plus autonome

Comme les autres départements d'outre-mer, la Guyane a évolué vers une croissance un peu plus autonome. L'efficacité d'un tel processus a été bien analysée par plusieurs experts qui ont parlé d'« économies sous serre⁴ ». Selon ce modèle explicatif, les économies des DOM subissent plusieurs surcoûts et handicaps (coûts élevés de transport, stockage, manque d'économie d'échelle...), que compensent des dispositifs de soutien et de protection contre la concurrence (défiscalisation, octroi de mer, aides publiques...). Ces économies sont donc peu compétitives et relativement abritées, mais une croissance effective et une véritable création de richesse parviennent bien à s'instaurer. L'augmentation de la population, le rattrapage du SMIC et l'alignement des prestations sociales ont développé le marché intérieur. Les entreprises ont un taux d'investissement très élevé, de 28 % par an sur la période 1993 à 2006, à 10 points au-dessus de la moyenne de métropole. La montée du tertiaire et le développement d'une

production locale industrielle tendent à réduire la propension à importer : les importations représentaient 73 % de la production locale de biens en 2003, contre 79 % dix ans plus tôt.

Essor et atouts du tissu productif

L'emploi public pèse d'un poids important en Guyane, plus encore que dans les trois autres DOM ou la plupart des petites économies. Les trois fonctions publiques (d'Etat, territoriale et hospitalière) emploient 44 % des salariés contre 21 % en métropole, et versent plus de la moitié de la masse salariale. Les facteurs qui expliquent ce poids des administrations sont particulièrement accusés, qu'il s'agisse des obstacles au développement industriel, des effets de seuil induits par le besoin de services publics pour une population réduite. En lien avec la jeunesse de la population, l'éducation représente en outre 16 % des salariés contre 8 % en métropole.

Il n'empêche que sur le long terme, le tissu productif s'est diversifié et rapproché de la moyenne. En 1975, la Guyane était bien plus orientée que la métropole vers l'agriculture et les services non marchands au sens large. Elle comptait 17 % de ses emplois dans l'agriculture et 34 % dans l'administration, la santé et l'action sociale, contre respectivement 10 % et 16 % en métropole. Trente ans plus tard, la montée générale du tertiaire et les pertes d'emplois agricoles ont atténué les clivages. En 2005, la part d'emploi agricole est identique en Guyane et en métropole (4 %). L'administration, la santé et l'action sociale représentent 47 % des emplois en Guyane contre 31 % en métropole. L'industrie s'est développée en Guyane cependant que ses effectifs baissent en métropole. Elle emploie désormais 12 % des travailleurs de Guyane, contre 16 % en métropole. La convergence de l'économie guyanaise s'observe également à travers la moindre dépendance à l'égard du Centre spatial. De manière directe, indirecte ou par l'activité induite, le Centre spatial est source de 18 % du PIB en 2003 et de 11 % des emplois. Son poids dans l'économie a diminué de l'ordre de dix points en dix ans, traduisant une diversification réussie de l'activité régionale.

Le tissu productif de Guyane dispose de plusieurs atouts. L'activité spatiale et la présence de plusieurs centres de recherche confèrent à la Guyane la plus forte part d'emplois de recherche des régions françaises, juste derrière l'Île-de-France. Avec 11 % des salariés, les services aux entreprises sont également fort implantés, autant qu'en métropole hors Île-de-France.

(3) Elle était de 52 % à la Réunion, 59 % en Guadeloupe, 63 % en Martinique.

(4) Selon l'expression de Jean-David Naudet, voir *La lettre des économistes de l'AFD, Agence française de développement, n°12, mars 2006, disponible sur : <http://www.afd.fr>*



Sur 30 ans, une forte convergence des structures d'emploi

Structures des emplois en 1974/5* et en 2005

Unité : en %

	Guyane 1974	France métropol. 1975	Guyane 2005	France métropol. 2005
Éducation, santé, social *	33,9	16,3	47,2	31,3
Tertiaire marchand	30,3	35,2	30,7	42,8
Construction	8,8	9,1	6,0	6,3
Industrie	9,7	29,3	11,8	16,0
Agriculture	17,4	10,1	4,2	3,6

* 1974 pour la Guyane

Source : Insee - Recensements de la population

Les nombreux recrutements d'enseignants, fonctionnaires et cadres du Centre spatial se traduisent par une proportion de cadres particulièrement élevée : la Guyane compte 19 % de cadres parmi ses salariés, certes bien dessous de l'Île-de-France (27 %), mais bien au-dessus de toutes les autres régions françaises (15%) et de la moyenne nationale (18 %). La forte croissance économique compense les handicaps que subissent les entreprises moyennes : leurs indicateurs de rentabilité sont ainsi généralement au-dessus de la moyenne métropolitaine.

Le besoin de nouveaux relais de l'emploi

Plusieurs filières économiques souffrent néanmoins de difficultés souvent identifiées. L'agriculture, l'exploitation des abondantes ressources naturelles (pêche, bois, or) sont pénalisées par l'insuffisante modernisation et la concurrence de l'informel. L'activité et l'emploi des entreprises légales de construction semble également en deçà des besoins induits par la croissance démographique et celle du parc des logements. Un autre handicap réside dans la faiblesse du commerce et des services marchands aux particuliers. Le commerce de détail, le commerce automobile, les services personnels, les activités financières et immobilières sont moins représentées que dans chacune des autres régions françaises. L'ensemble de ces activités ne représente que 9 % des salariés contre 16 % en moyenne nationale. Parmi les facteurs qui peuvent limiter le développement de ces activités, figurent les moindres revenus de la population, le rayonnement limité des villes, l'importance du travail clandestin et des solidarités familiales pour la construction et certains services.

Pour en savoir plus

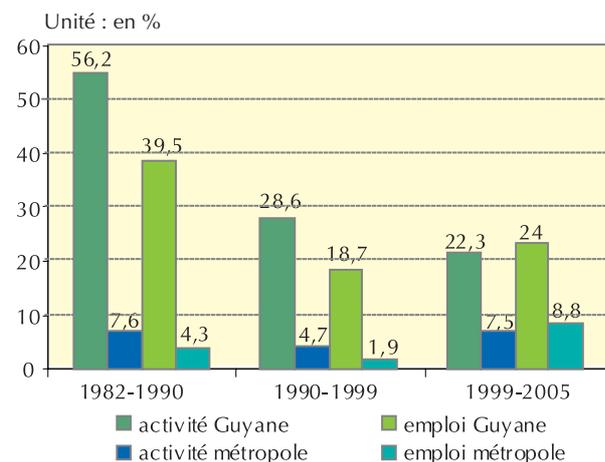
« Guyane : un développement sous contraintes », Bilan macroéconomique 1993-2006, CEROM, juin 2008
 « Le poids du spatial diminue, l'économie de la Guyane se diversifie », AntianeÉchos n°1, décembre 2007
 « Plus de deux salariés sur cinq dans la sphère publique en Guyane », AntianeÉchos n°4, février 2008
 « Sur-chômage aux Antilles-Guyane : des éléments d'explication », Antiane-Eco n°68, août 2007

Depuis le début des années 2000, les perspectives de la main d'œuvre sont un peu plus favorables à un tassement du chômage. La population active continue de progresser rapidement, mais moins vite que dans les années 1990 et surtout 1980. En Guyane, plus encore qu'ailleurs, la croissance économique ne peut néanmoins suffire à assurer le plein emploi. L'ampleur du chômage et le retard des niveaux de formation sont porteurs de risques d'exclusion durable d'une partie des chômeurs et de repli vers l'emploi informel alors qu'en métropole, 40 % des chômeurs sont inemployés depuis un an ou plus, leur part atteint 81 % en Guyane. En 2006, près de 4 000 Guyanais déclaraient exercer un emploi informel, soit 9 % de l'emploi total.

Éric MORIAME
 Vincent HECQUET

Les taux de croissance de l'activité et de l'emploi s'infléchissent

Croissance de l'activité et de l'emploi 1982-2005



Source : Insee - Recensements de la population

Pour tout renseignement statistique



www.insee.fr/guadeloupe
www.insee.fr/guyane
www.insee.fr/martinique

Insee-contact@insee.fr
 0 825 889 452 (0,15€/mn)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : René JEAN
 RÉDACTRICE EN CHEF : Élisabeth LAURET
 FABRICATION : Annick COULLAUD

© INSEE Antilles-Guyane - 2008